



PLAN DE DÉVELOPPEMENT
DE LA FORMATION
EN PAYS DE LA LOIRE

2021>2026

5 **priorités** pour développer les compétences
des chef-fe-s d'entreprise agricole et réussir les transitions



ÉDITO DU PRÉSIDENT



Le Plan de Développement de la Formation Territoriale (PDFT) 2021-2026 de la région Pays de la Loire s'inscrit dans le cadre du Plan Stratégique national, et précise les spécificités des orientations régionales. Pour les caractériser, nous avons consulté les différentes instances constitutives de VIVEA.

Ces orientations doivent servir de feuille de route à notre comité VIVEA, aux organismes de formation et aux prescripteurs qui conseillent nos contributeurs sur le terrain. En effet, ceux-ci doivent convaincre davantage de contributeurs qu'investir dans la formation, c'est être encore plus acteur des évolutions de son métier.

La dynamique de formation déjà forte en Pays de la Loire doit se maintenir et se développer pour relever les défis des six prochaines années : renouvellement des générations, adaptation au changement climatique et nouvelle PAC, mode de production et de commercialisation innovants, bien-être au travail et dialogue sociétal. Pour aider nos contributeurs à progresser sur ces deux dernières thématiques, nous avons lancé des appels d'offre spécifiques.

Enfin, nous soutiendrons l'innovation pédagogique et les modalités de formation à distance pour assouplir et faciliter l'accès à la formation.

C'est grâce à un travail partenarial avec les acteurs de la formation professionnelle que nous mettrons en œuvre les priorités décrites dans ce document d'orientation.

Philippe BAFFREAU, Président du comité VIVEA Pays de La Loire

CONFORTER LA POSITION DU CHEF D'ENTREPRISE



LE CONTEXTE

L'agriculture et l'agroalimentaire sont le 1^{er} pilier économique de la région Pays de la Loire avec l'élevage qui tient une place majeure et des productions végétales diversifiées.

Les circuits courts et les filières de proximité se développent avec des besoins de communication utilisant les nouvelles solutions digitales.

Le regard de la société sur l'agriculture est désormais prégnant et peut être difficile à gérer, la communication s'accroît sur les réseaux sociaux. De nombreuses entreprises agricoles seront à reprendre dans les années à venir, le métier doit valoriser son image.

LES ACTIONS PRIORITAIRES

- ▶ Développer une offre de formation sur le dialogue sociétal, incluant notamment la formation sur la communication par les réseaux sociaux,
- ▶ Développer l'approche globale en formation continue pour les nouveaux installés, afin de compléter la formation initiale,
- ▶ Accompagner le développement des compétences en approche globale, dans le cadre de démarches de progrès incluant temps collectifs et temps individuels, et notamment dans le cadre de dispositifs partenariaux.

LES COMPÉTENCES À DÉVELOPPER

- ▶ Définir et piloter une stratégie pour une entreprise (individuelle ou sociétaire) plus résiliente,
- ▶ Acquérir une posture de chef d'entreprise autonome s'inscrivant dans une démarche RSE,
- ▶ Améliorer et optimiser la gestion de l'entreprise et l'autonomie décisionnelle du chef d'entreprise,
- ▶ Améliorer le dialogue avec la société, pour la reconnaissance des savoir-faire : témoigner positivement sur ses pratiques professionnelles, professionnaliser sa prise de parole ou de position, élaborer une stratégie de communication à l'échelle de l'exploitation agricole ou au service d'un projet agricole ancré sur son territoire,
- ▶ Transmettre l'entreprise, intégrer et former les nouveaux entrants dans le secteur.

CRÉER DE LA VALEUR



LE CONTEXTE

Le maintien de l'élevage constitue un enjeu majeur pour la région. Pour développer la compétitivité de leurs exploitations, les éleveurs doivent retrouver des marges de manœuvre par la maîtrise des coûts et par une meilleure valorisation de leurs produits. Les circuits courts et de proximité qui sont une des solutions, représentent 15 % des exploitations.

Pour accéder aux aides à l'investissement dans le cadre du PCAE, les bénéficiaires doivent s'engager via la formation dans une démarche de progrès pour la mise en œuvre de pratiques agroécologiques.

LES ACTIONS PRIORITAIRES

- ▶ Développer les formations pour accompagner les démarches de progrès, de transition écologique, de certification environnementale (HVE, agriculture biologique...).

LES COMPÉTENCES À DÉVELOPPER

- ▶ Adapter les productions à la demande du marché,
- ▶ Optimiser ou développer de nouveaux circuits de commercialisation,
- ▶ Différencier les productions à travers des démarches de progrès ou de certification environnementale (Haute Valeur Environnementale,...) ou plus globales (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise,...) ou demandées par l'aval,
- ▶ Diversifier les productions ou activités, seul ou à plusieurs et/ou dans le cadre de projets territoriaux,
- ▶ Maîtriser la valorisation du produit, la recherche de plus value individuelle ou collective,
- ▶ Comprendre la construction d'un prix en adéquation avec la connaissance de son environnement.

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT, LE CLIMAT ET LE BIEN-ÊTRE ANIMAL



LE CONTEXTE

Différents programmes et mesures visant à améliorer la performance environnementale des exploitations sont mis en œuvre en Pays de La Loire : programme d'action régional nitrate, MAEC, Ecophyto, G2E, plan fermes bas carbone, soutien au développement de l'agriculture biologique...

Pour accéder aux aides à l'investissement dans le cadre du PCAE, les bénéficiaires doivent s'engager via la formation dans une démarche de progrès pour la mise en œuvre de pratiques agroécologiques.

LES ACTIONS PRIORITAIRES

- ▶ Poursuivre l'accompagnement formation des bénéficiaires du PCAE.
- ▶ Évaluer l'impact du développement des formations au changement climatique auprès des bénéficiaires, et valoriser les effets de formation. Assurer la continuité du dispositif.
- ▶ Poursuivre les partenariats pour développer les programmes d'action régionaux et favoriser les échanges entre formateurs.
- ▶ Former une majorité de bénéficiaires des aides agro-environnementales dans le cadre des démarches de progrès.

LES COMPÉTENCES À DÉVELOPPER

Répondre aux défis climatiques et aux demandes sociétales à travers l'acquisition des compétences suivantes :

- ▶ Adapter l'entreprise et son système aux transitions agroécologiques, climatiques, énergétiques et sociétales,
- ▶ Mettre en œuvre de nouveaux itinéraires techniques pour optimiser et réduire les intrants et produits phytosanitaires, et contribuer à diminuer l'empreinte carbone,
- ▶ Reconnaître et conforter les pratiques favorisant le bien-être animal.

DEVELOPPER L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



LE CONTEXTE

La région Pays de la Loire est confrontée au vieillissement des chefs d'entreprises agricoles. Avec un âge moyen de 48 ans, le renouvellement des actifs devient un enjeu majeur.

Le recours au salariat est croissant, favorisé par l'agrandissement des structures, l'augmentation du nombre d'exploitations sous forme sociétaire, le remplacement des associés et/ou de la main d'œuvre familiale, le turn-over. L'entreprise doit attirer la main d'œuvre sur un marché tendu en se forgeant « une marque employeur ».

La montée en puissance des associations hors cadre familial et l'agrandissement des entreprises modifient l'évolution des projets, du rythme de vie et augmentent la charge de travail physique et mentale des exploitants.

LES ACTIONS PRIORITAIRES

- ▶ Développer une offre de formation permettant aux contributeurs d'être sensibilisés à la problématique du bien-être et de l'efficacité au travail, et pour mettre en place des actions d'amélioration sur ces questions.
- ▶ Rechercher des partenariats avec les structures régionales spécialisées en emploi agricole, pour proposer en commun des solutions aux difficultés de recrutement de salariés agricoles.

LES COMPÉTENCES À DÉVELOPPER

Optimiser le fonctionnement de l'entreprise et piloter plus sereinement à travers l'acquisition des compétences suivantes :

- ▶ Maîtriser les connaissances de base pour être employeur,
- ▶ Favoriser la performance individuelle et collective ainsi que la qualité de vie au travail,
- ▶ Développer et optimiser le management, la formation et la « fidélisation » des salariés,
- ▶ Gérer les collectifs de travail,
- ▶ S'adapter aux évolutions de l'organisation et des rythmes de travail en gagnant en bien-être et efficacité au travail,
- ▶ Assurer la sécurité au travail pour soi-même et ses salariés.

DÉPLOYER LES SOLUTIONS DIGITALES



LE CONTEXTE

Les types de productions agricoles sur la région Pays de la Loire sont diversifiées : productions animales, (lait, viande bovine, caprins, porcs, volailles...) productions végétales (grandes cultures, fruits, légumes, viticulture, arboriculture) tourisme. La maîtrise des techniques de production est incontournable. Les techniques de production de précision se développent ainsi que les technologies embarquées.

La modernisation de l'exploitation est un atout au moment de la transmission.

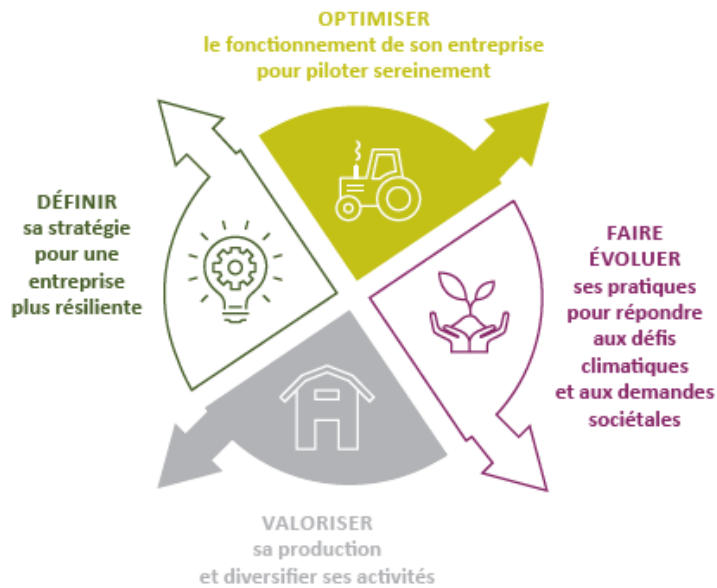
LES ACTIONS PRIORITAIRES

- ▶ Initier l'acculturation des acteurs du monde agricole sur le numérique,
- ▶ Susciter l'émergence d'une offre de formation sur le numérique dans l'entreprise agricole,
- ▶ Cibler particulièrement les nouveaux installés dans les actions de communication directe sur ces formations.

LES COMPÉTENCES À DÉVELOPPER

- ▶ Faire ses choix d'investissements numériques afin que ceux-ci apportent une valeur ajoutée en terme de précision des pratiques, de simplification des tâches et de pilotage de l'entreprise, en prenant du recul vis-à-vis de l'offre des fournisseurs et des collecteurs de données.
- ▶ Intégrer les nouvelles technologies pour plus d'autonomie, de confort de travail, et de sécurité (intrusion externe).
- ▶ Piloter l'entreprise à partir de l'analyse des données produites.
- ▶ Mesurer les bienfaits et limites du numérique (risque de perte d'autonomie de décision).
- ▶ Connaître, s'approprier et valoriser ses données numériques.

4 ENJEUX



ACCÈS À LA FORMATION ET ÉVOLUTION DES DISPOSITIFS

FAVORISER L'ACCÈS AUX FORMATIONS « STRATÉGIQUES »

- ▶ Développer des Appels d'Offres Spécifiques pour susciter le développement de formations de nature stratégique.
- ▶ Rendre plus attractives ces formations en mettant en avant la valeur ajoutée qu'elles apportent.
- ▶ Poursuivre la sensibilisation des prestataires de formation à l'intérêt de développer une approche marketing en s'appuyant notamment sur les flux de stagiaires attendus sur les formations renouvellement certiphyto.

DÉVELOPPER L'ACCÈS A LA FORMATION

- ▶ Favoriser l'accès à la formation sur l'ensemble du territoire et des filières. L'indicateur choisi est le taux de renouvellement annuel (pourcentage de bénéficiaires de formation en année N qui ne se sont pas formés les deux précédentes années) des bénéficiaires de formation.
- ▶ En Pays de la Loire, il est fixé à 42% pour toucher une diversité de chefs d'entreprise.
- ▶ Développer une communication ciblée sur l'offre de formation auprès des contributeurs.

FAVORISER LE DÉPLOIEMENT DE MODALITÉS PÉDAGOGIQUES PERSONNALISÉES

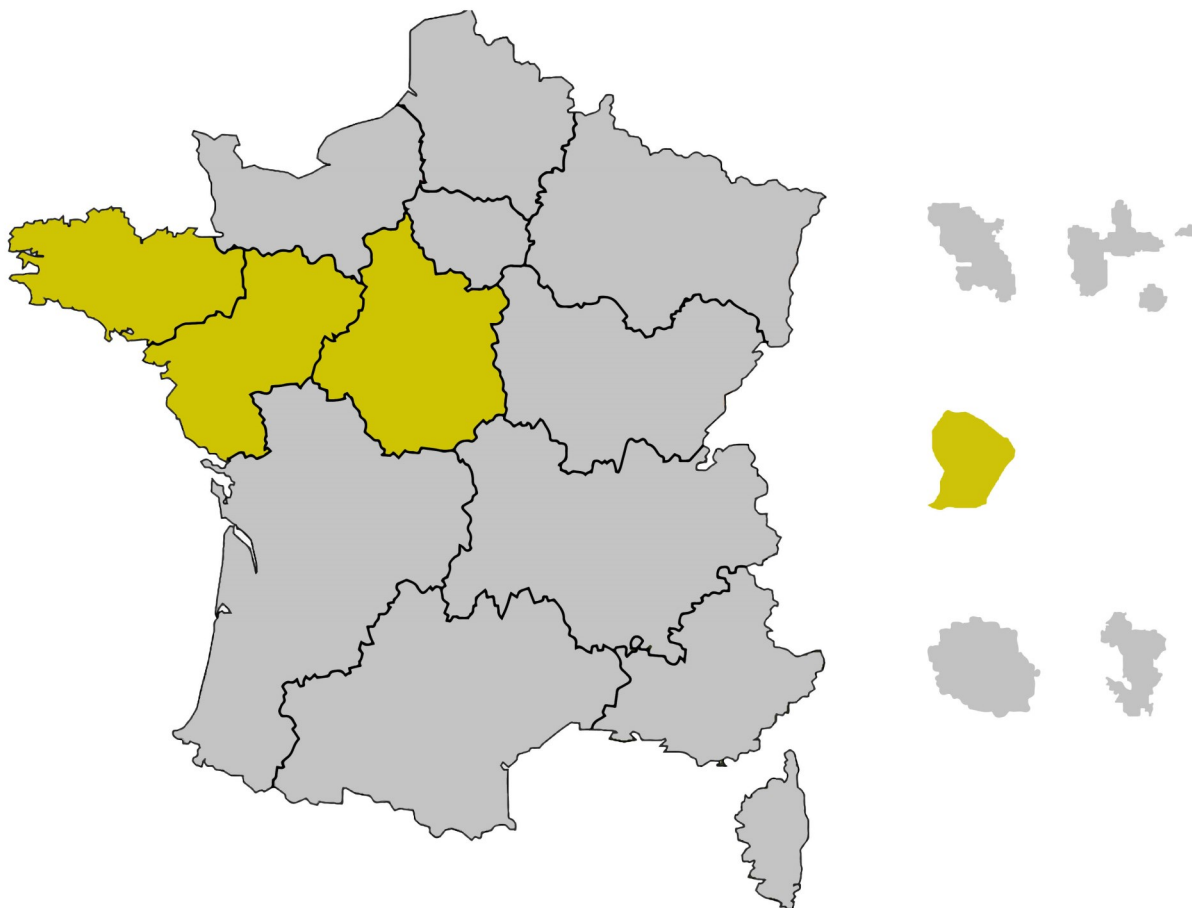
- ▶ Mieux répondre aux besoins de chaque bénéficiaire, personnaliser et rendre plus innovantes les formations en favorisant les logiques de parcours, les démarches de progrès.
- ▶ Poursuivre l'accompagnement des prestataires de formation sur les Formations Mixtes Digitales (FMD).

MAINTENIR UNE OFFRE DE FORMATION ATTRACTIVE ET INNOVANTE

- ▶ Maintenir une offre de formation sur l'ensemble du territoire et favoriser les innovations.
- ▶ Accompagner les prestataires d'actions de développement des compétences dans leur démarche de certification afin d'assurer une qualité de l'offre de formation et une couverture territoriale répondant aux besoins des contributeurs.

vos contacts

vivea



OUEST et GUYANE

9 rue André Brouard
49100 Angers
02 41 21 11 34
contactouest@vivea.fr

SIÈGE

81 boulevard Berthier
75017 Paris
01 56 33 29 00
contactsiege@vivea.fr



www.vivea.fr

